

Quelles sont les modalités d'admission ?

Les enfants sont admis sous réserve d'une notification de la MDPH après avis de la CDAPH (Commission des Droits à l'Autonomie de la Personne Handicapée).

Le dispositif d'autorégulation s'adresse à des collégiens âgés de 11 à 15 ans, scolarisés de la 6^e à la 3^e, ne bénéficiant pas d'un accompagnement d'un AESH individuel ou collectif.

Il accueille des élèves présentant un trouble du neurodéveloppement (TND) :

- trouble du Spectre de l'Autisme (TSA)
- trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDAH)
- en pouvant y associer des troubles des apprentissages associés (dyslexie, dyscalculie...)

Le dispositif est agréé pour accueillir jusqu'à 10 élèves.

Collège Irène Joliot-Curie

2 rue Espérance

68270 WITTENHEIM

dar.wittenheim@apba.eu

03 89 32 74 74

Autorégulation au Collège

Joliot-Curie de Wittenheim



Un accompagnement inclusif pour favoriser l'autonomie, le bien-être et la réussite scolaire des collégiens présentant des troubles du neurodéveloppement.

L'Autorégulation au collège est portée conjointement par l'APBA et l'Éducation nationale rattachés au SESSAD Autisme

Qu'est-ce que l'autorégulation ?

L'autorégulation est une approche éducative et pédagogique qui permet aux élèves de :

- mieux comprendre et gérer leurs émotions et leurs comportements ;
- développer leur autonomie dans le cadre scolaire et les autres environnements ;
- renforcer leurs compétences sociales et relationnelles ;
- s'engager plus sereinement dans les apprentissages.

Ce service offre un cadre sécurisant (espace ressource) tout en garantissant une scolarité 100% inclusive en classe ordinaire.

L'autorégulation au collège :

- **Scolarité en classe ordinaire** : L'élève suit l'intégralité des cours dans sa classe de référence avec ses camarades, sans avoir nécessairement besoin de la présence constante d'un adulte.
- **Accompagnement tout au long de la journée** : L'équipe peut intervenir en classe, mais aussi lors des récréations, du déjeuner (cantine) et des activités de clubs.
- **Participation active** : Les élèves participent pleinement à la vie du collège, et aux sorties scolaires.
- **Espace ressource** : Un lieu sécurisé reste disponible à tout moment pour des séances éducatives et pédagogiques spécifiques ou un besoin de retour au calme.
- **Un levier pour tous** : La présence du dispositif sensibilise l'ensemble des élèves et favorise un climat scolaire plus inclusif pour tous.

Une équipe pluridisciplinaire au service des adolescents et des familles

Enseignant, éducateurs, psychologue, ergothérapeute, assistante sociale et chef de service travaillent main dans la main avec l'ensemble de l'équipe du collège pour entourer chaque élève.



Nos missions :

- **Développer l'autonomie** : donner à l'élève les outils nécessaires pour gérer son travail et son organisation au quotidien.
- **Réguler les émotions** : favoriser l'autorégulation émotionnelle et comportementale pour un meilleur bien-être scolaire.
- **Soutenir les apprentissages** : faciliter l'accès aux cours et assurer le suivi des aménagements y compris pour les examens.
- **Renforcer les compétences sociales** : accompagner l'élève dans ses relations avec les autres pour favoriser son épanouissement.
- **Accompagner l'adolescent et sa famille** dans une meilleure connaissance des particularités liées au TND (évaluations...)
- **Préparer l'avenir** : anticiper la continuité du parcours et la réussite de l'après-collège.